

ON S'ABONNE : A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT : LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET GARONNE, TARN ET GARONNE : Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS : ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne.

Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.

L'ABONNEMENT se paie d'avance.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

CALENDRIER DU LOT

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS, DÉPART DES CORRESPONDANCES, SERVICE DES POSTES, ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Includes dates from 15 to 18 April and various locations like Diman, Lund, Mardi, Mercur.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon.

Cahors, le 11 Avril 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with columns: Rte 3 p. 0/0, A 1/2 p. 0/0. Rows for Du 9 avril, Du 10, Du 11.

BULLETIN

Il sera difficile à l'Angleterre de ne pas glisser sur la pente qui mène du vote restreint au suffrage universel. Une grande manifestation se prépare à Londres, pour demain, 12 avril, jour fixé pour l'ouverture des débats parlementaires sur le bill de réforme.

La Chambre des lords est saisie en ce moment d'un bill restreignant le nombre des cas où la peine de mort devra être appliquée. Une disposition du bill porte que les exécutions auront lieu désormais dans l'enceinte des prisons, devant des témoins assignés.

Pendant que l'Autriche et la Prusse échanget leurs notes et leurs circulaires plus ou moins comminatoires, le peuple anglais reste obstinément préoccupé de ses deux principales affaires : Le bill de réforme et la conspiration des fénians.

On dit qu'à la dernière réunion de la conférence de Paris, les représentants des puissances se sont entendus sur une combinaison propre à

concilier l'autonomie des principautés avec la suzeraineté de la Porte.

La proclamation suivante vient d'être affichée à Bucharest, sur tous les murs de la ville et distribuée à profusion :

« La nation roumaine, fidèle aux grands principes nationaux consacrés par le vote unanime des divans ad hoc, est rentrée le 11 février dans la plénitude de ses droits ; et déclarant de nouveau sa foi immuable aux quatre points impérativement proclamés par le gouvernement et les corps constitués, elle a marché avec une fermeté constante dans la voie qui mène à la consolidation définitive de son désir et de sa volonté.

« Le gouvernement, acclamé le 11 février par le pays entier et reconnu immédiatement par l'assemblée et le Sénat, a déclaré tout d'abord que dans les circonstances solennelles où nous nous trouvons, son désir et sa volonté sont d'entretenir la plus complète harmonie entre les corps législatifs et lui. Dans ce but, il est allé, nonobstant les murmures de l'opinion publique, jusqu'à prolonger la session ordinaire de ces corps. L'assemblée, au lieu de tenir compte de l'esprit qui a présidé à la conduite du gouvernement, et surtout de la situation délicate du pays, a commencé par mettre des entraves sur la voie de la nation et a manifesté des tendances qui, tolérées, auraient pu compromettre l'acte du 11 février et jusqu'à notre existence nationale.

« Roumains ! Le vote du 11 février a ouvert une nouvelle ère à notre vie nationale. Ce vote exige impérieusement et d'urgence que la nation, dans la plénitude de sa liberté, envoie de nouveaux mandataires qui, appréciant la situation, et les besoins du jour, mettent ainsi notre constitution en harmonie avec les principes proclamés dans ce jour mémorable appelé à constituer une des plus belles pages de l'histoire de la Roumanie.

« Les collèges électoraux sont ouverts. Entrez-y avec l'ancienne fermeté et la foi roumaines, et vos élus seront heureux de vous dire bientôt que la Roumanie une et indivisible, libre et juste, est reconnue de l'Europe entière, Dieu protège la Roumanie !

« Donné à Bucharest, le 13 mars 1866. — La lieutenant-principière, signé : Gulescu, Lascar Catargi, Haralambii. »

On nous écrit d'Athènes, le 18/30 mars,

qu'un violent tremblement de terre a été ressenti à Auloua, 200 maisons auraient été détruites et 60 personnes tuées.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Allemagne.

Francfort, le 9 avril.

Aujourd'hui la Prusse a présenté à la Diète une proposition relative à la convocation d'une assemblée ispe d'élections directes et du suffrage universel de la nation Allemande tout entière ; à la sanction de cette assemblée doivent être présentés à un jour qui sera ultérieurement déterminé, les projets des gouvernements concernant la réforme du pacte fédéral.

Autriche.

Vienne, 8 avril.

On croit savoir qu'une note vient d'être envoyée au comte Karoly en réponse à la dernière dépêche prussienne. On annonce que dans cette note l'Autriche réitére la demande contenue dans sa communication du 31 mars. Elle exprime en outre l'espérance que la Prusse donnera des explications aussi loyales sur la portée de ses armements que l'Autriche l'a fait elle-même sur ses prétendues concentrations de troupes.

La mission du général Richter n'a pas eu de suite. La Russie n'ayant d'ailleurs fait aucune proposition. Le Panama, arrivé hier du Mexique, a apporté deux millions de francs pour le Trésor public et un million pour le commerce.

Espagne.

Madrid, 7 avril.

Le général Quesada est parti incognito pour aller prendre le commandement de l'escadre du Pacifique. On parle d'une fusion entre l'ancienne et la nouvelle Banane.

LES PÉTITIONS AU SÉNAT.

Mettons à profit ce qui nous reste des vacances de Pâques pour régler notre arriéré de pétitions sénatoriales. Bien que sommaire nécessairement, ce travail offre un intérêt des plus sérieux. On y rencontre, à côté de griefs personnels ou de réclamations collectives, des indications de réformes économiques ou sociales dont tout le monde peut faire son profit. Le droit de pétition est une tribune ouverte au plus modeste comme au plus savant. L'erreur y est signalée sans morgue, et la vérité affirmée sans ostentation.

lente en tous points, et qu'ils ont été chaleureusement applaudis. Nous sommes de ceux qui pensent que les morceaux d'ensemble plaisent plus à mesure qu'ils sont entendus : peut-être sont-ils mieux interprétés, assurément l'auditeur les comprend mieux. Les deux autres chœurs étaient nouveaux pour nous : le combat naval et la noce du village.

Le combat naval est un chœur d'un grand développement, et d'un beau caractère. Il débute par une sorte de rêverie, un soupir doux et harmonieux : L'équipage chante l'amour de son navire, la tranquillité de l'onde, et le bruit de sa voix semble se perdre dans l'espace. « Mais... à l'horizon lointain... on aperçoit une galère : c'est un vaisseau ! Le combat est certain ! L'alarme est donnée. L'équipage est debout : il s'arme ; le péril est imminent. D'un sentiment unanime, la pensée s'élève vers le Tout-puissant ; chacun, dans une prière fervente, prie pour le succès de l'entreprise, pour tout ce qui lui est cher ! Le prière est reprise avec force, avec le sentiment d'un danger suprême et l'exaltation des âmes croyantes !!! Le bruit redouble, il semble que les vents se déchangent avec furie, que la mitraille broie les cordages et le frêle esquif, que la mer menace de tout engloutir !... Victoire !!! Le navire est sauvé, le délire est au comble et le chant du triomphe éclate de toutes parts dans un élan magnifique.

C'est un vrai drame. La musique, d'un compositeur peu connu du reste, M. de St-Julien, fait honneur au talent de l'auteur. Il y a de la couleur et de l'éclat, l'entente des diverses nuances d'un poème lyrique ; n'étaient quelques réserves techniques que nous pourrions faire au sujet de certain accompagnement de basses un peu tourmenté dans la prière,

CADASTRE. — Un certain nombre de propriétaires, domiciliés dans divers départements demandent qu'il soit procédé à un nouveau cadastre dans toutes les communes de l'empire. La réponse à cette réclamation, maintes fois déjà adressée au Sénat, se trouve dans le rapport adressé à l'Empereur par le ministre d'Etat le 20 janvier 1866 ; elle est ainsi conçue :

« Le renouvellement du cadastre est depuis longtemps l'objet des études de l'administration des finances ; il nécessiterait une dépense considérable et le moment ne paraît pas encore opportun d'adopter à ce sujet un plan définitif. »

On évalue, en effet, la dépense du renouvellement cadastral à trois cents millions, qui, répartie en trente ans, exigerait pendant ce long intervalle une allocation annuelle de dix millions. Du reste, il convient de faire remarquer que la loi de 1850 permet aux communes de refaire leur cadastre à leurs frais et autorise les départements à y affecter des fonds sur leurs ressources disponibles. — Ordre du jour.

JUGES CONSULAIRES. — Cent trente industriels et commerçants, de Bordeaux et de Rouen demandent que la nomination des juges consulaires ait lieu par le suffrage universel.

Sans rentrer dans une discussion de principes qui nous mènerait, à l'égard de la compétence des votes démocratiques, plus loin peut-être qu'il ne convient d'aller, nous dirons avec le rapporteur de la pétition soumise au Sénat, que l'élection des membres des tribunaux de commerce a besoin d'être entourée de garanties dont l'oubli serait aussi préjudiciable à la magistrature élue qu'aux justiciables électeurs. Il suffit pour le démontrer de rappeler ce qui s'est passé sous les diverses constitutions qui ont pris l'élection pour base de la nomination des juges. Le retour qui a été fait en 1848 vers le mode d'élection de 1790, en ce qui concerne spécialement les juges consulaires, a conduit à des résultats qui ont pleinement confirmé ceux des temps antérieurs.

Le Sénat a écarté par l'ordre du jour la pétition bordelaise et rouennaise. On ne saurait qu'applaudir à cette résolution. Cependant nous émettrons le vœu d'une réforme qui concilierait peut-être les opinions divergentes. Pourquoi

de quelques transitions peu naturelles et de quelques autres un peu communes, du peu de distinction et de la notation élevée du chant de victoire dans le final, — nous pourrions dire qu'il y a réellement dans cet ouvrage les éléments d'une bonne composition.

Nous orphéonistes ont compris toutes les intentions du compositeur ; ils ont rendu les nuances avec sagacité, la note avec justesse. La prière a été dite avec onction, la reprise avec puissance ; le branle-bas a été mené avec vaillance, le final avec entrain. Il nous est parvenu que ce morceau serait choisi par l'Orphéon pour le concours prochain d'Albi ; nous pensons que ce chœur pourrait devenir pour lui l'instrument d'un succès. Toutefois que messieurs les Orphéonistes ne se laissent pas dissimuler point, ils doivent le travailler encore ; il y a toujours à polir dans une œuvre aussi importante. Mille détails inaperçus, surtout par celui qui n'a pas pu profiter des observations minutieuses que chaque répétition apporte avec elle, modifient avantageusement l'ensemble ; et nous pouvons donner l'assurance que MM. les membres du Jury savent tenir compte de toutes les délicatesses, comme aussi ils notent toutes les négligences. La facilité d'apprendre, le désir de réussir, l'ardeur dans la lutte, ne sont pas, suffisants pour réussir ; il faut du travail, encore du travail. — Soit dit en passant, nous recommandons à tout le chœur plus de vapoureux dans l'introduction, aux basses plus d'ensemble et de justesse dans la prière, à MM. les ténors une sonorité moins éclatante, moins criarde, dans la mélodie finale ; à tous encore une netteté plus grande dans le vif des dernières mesures.

Le second chœur la Noce du Village est d'un caractère opposé. Après le sérieux vient le bouffe ; après les pleurs, viennent les éclats de rire. — C'est d'abord une prière douce et onctueuse : on entend les cloches ; tous les cœurs s'unissent pour le bon-

Concert Orphéonique.

On disait, — c'était presque un proverbe, — qu'en France on chante comme on rit de tout. « La France est essentiellement la patrie de la chanson et du vaudeville. L'ouvrier chante à l'atelier, le berger dans la montagne ; c'est en chantant que la mère calme les cris de son nouveau-né ; c'est en chantant que la jeune fille endort les douleurs de son vieux père. Tout le monde chante en France, et partout et toujours : dans les festins comme à la bataille, au chalet comme à la chaumière ! » C'est une vérité. Qui oserait en plaindre ? C'est d'ailleurs une réponse à ceux qui auraient pu douter que Dieu a refusé au peuple Français l'instinct musical.

Mais on a dit aussi que jamais la France ne pourrait atteindre cette supériorité que l'on rencontre chez le peuple Allemand ou chez le peuple Italien. C'était sans doute un préjugé.

Depuis longtemps, en Allemagne et en Italie, des écoles, des cours publics, des spectacles lyriques, des concerts en plein vent, étaient ouverts à la foule. Depuis longtemps aussi, chez les Allemands, l'étude de la musique, et chez les Italiens le goût du chant sont passés dans les mœurs de toutes les classes ; et les étrangers, en traversant ces contrées étaient frappés de l'enthousiasme qu'ils rencontraient partout pour la musique chorale. « Allez à Vienne et dans les principales villes d'Allemagne, allez à Milan, à Rome, à Florence, à Palerme, et entendez, disaient-ils, de simples ouvriers exécuter des chants d'ensemble avec précision, avec charme ; là, il n'y a pas seulement l'instinct, il y a aussi la science ! »

En France, au contraire, jusqu'à ce jour, la science de cet art était inconnue du vulgaire ; quelques amateurs pouvaient rivaliser de perfection avec l'artiste

applaudi sur la scène, l'enfant du peuple n'eût point chanté comme le lazaroni chantait sa chanson ou le pêcheur sa barcarolle !... — Aujourd'hui l'instruction musicale s'est généralisée, et nous pouvons voir que les résultats matériels ont dépassé tous les calculs et fait tomber tous les préjugés. Les chœurs sont à peu de chose près en France, ce qu'ils sont en pays étranger. Dans l'exécution, il y a peut-être un peu moins de précision qu'en Allemagne, mais il y a moins de froideur ; il y a moins de poésie qu'en Italie, mais il y a plus de virilité.

L'institution Orphéonique a beaucoup contribué à la diffusion de la science musicale dans notre pays ; et, à part ses résultats moraux, incontestés aujourd'hui, on peut prédire qu'aucun peuple n'offrirait bientôt des ressources musicales plus nombreuses et plus complètes que la France.

L'Orphéon de Cahors, remarquable par sa composition et distingué déjà par ses succès, si digne dans sa tenue et si méritant par son zèle et sa persévérance, ne sera pas un de ceux dont le pays ait le moins à s'enorgueillir. Formé depuis près de quatre ans, — c'est beaucoup si l'on considère les difficultés d'établissement d'une institution nouvelle, c'est peu si l'on considère les difficultés d'obtenir des résultats satisfaisants ! — Il est remarquable par son assurance, son intelligence et son goût ; à coup sûr, il réalise les espérances les plus favorables. — Nous le disons en toute sincérité, l'Orphéon de Cahors occupe, parmi les sociétés chorales, un rang supérieur à l'importance relative de notre ville.

L'Orphéon de Cahors a chanté quatre chœurs dans la soirée du 8 avril dernier. Deux de ces morceaux ont été déjà entendus par le public Cadurcien : le chant du brucornier, qui fut imposé l'année dernière au concours de Toulouse, et le chœur de Cécilia, cette œuvre charmante de C. de Vos. Nous ne dirons rien à leur sujet sinon que l'exécution a été excel-

n'introduirait-on pas, dans les scrutins consulaires, le vote à deux degrés? Les patentés de chaque circonscription cantonale désigneraient des délégués qui, réunis au chef-lieu d'arrondissement, procéderaient à la nomination des présidents et des juges. La « liste des notables » subsisterait ainsi, seulement elle serait dressée par les industriels et par les commerçants eux-mêmes.

TELEGRAPHIE. — Le sieur Limagne, instituteur à Nîmes, demande que le public soit admis à faire parvenir des envois d'argent par télégramme comme par lettre.

C'est dans ces seuls termes que se formule la pensée du pétitionnaire. — Veut-il, dit le sénateur rapporteur, parler des ordres de payement transmis par la voie la plus prompte? Votre commission répond que cette faculté existe pour tout le monde et aux risques et périls de ceux qui s'en servent. Veut-il le transport matériel à travers les airs et sur les ailes rapides de l'électricité, de sommes d'argent? Il est positif que le moyen n'est pas encore découvert, et que le gouvernement ne paraît pas beaucoup compter sur la réalisation d'une si singulière illusion. Conformément à ces conclusions, mêlées de raillerie, le Sénat a prononcé l'ordre du jour sur la pétition de M. Limagne. C'est bref. La télégraphie peut très bien, selon nous, être employée au transport, ou si l'on veut au transfert des capitaux confiés à la poste. Il n'est pas plus difficile à un directeur comptable de faire savoir par une dépêche, au lieu d'un récépissé, au bureau correspondant, qu'il a encaissé telle somme de Monsieur un tel, expéditeur, pour Monsieur un tel, destinataire. La dépêche, bien entendu, aux frais de l'un et de l'autre. Vu qu'elle coûterait assez cher, on en ferait rarement usage; mais elle pourrait rendre, dans certains cas, des services précieux au commerce, aux familles.

A. BAYVET.

Revue des Journaux.

La partie officielle du *Moniteur* ne contient qu'un décret, en date du 28 mars, ordonnant le dénombrement de la population par les soins des maires dans le cours de la présente année. — Ne compteront pas dans le chiffre de la population servant de base à l'assiette de l'impôt ou à l'application de la loi sur l'organisation municipale, les catégories suivantes: Corps de troupes de terre et de mer; maisons centrales de force et de correction; maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles de jeunes détenus; maisons d'arrêt, de justice et de correction; bagnes; dépôts de mendicité; asiles d'aliénés; hospices; lycées impériaux et collèges communaux; écoles spéciales; séminaires; maisons d'éducation et écoles avec pensionnat; communautés religieuses; réfugiés à la solde de l'Etat; marins du commerce absents pour les voyages de long cours.

On lit dans le *Constitutionnel*, sous la signature de M. Vitu:

Il serait facile de signaler quelques traces d'amertume et d'ironie dans certains passages de la note que le baron de Werther vient de remettre au comte Meusdorff; mais enfin, on ne peut méconnaître que la Prusse a désavoué aussi catégoriquement que l'Autriche, toute pensée d'agression; et, par conséquent, l'imminence d'un conflit entre les deux grandes puissances allemandes semble par le fait écar-

heur des époux. Le rythme est heureux, les nuances très variées, l'harmonie ravissante. Mais voici le cortège des nouveaux mariés! Il s'approche; les vivats éclatent de tous côtés: Vive monsieur le marié! Vive madame la mariée! Salut! Honneur!... et bientôt les commérages d'aller leur train, les propos malins de pleuvoir drus comme grêle, et les rires narquois de brocher sur le tout.—C'est, en un mot, la cérémonie journalière, et ce sera le refrain éternel du petit village! — La musique de cette bluette est écrite par Laurent de Rillé, le compositeur habile que tous les orphéons aiment à interpréter. C'est finement et originalement écrit; c'est d'ailleurs bien noté pour les effets vocaux.

L'interprétation a été fort bonne, ma foi. La prière a été pénétrante; l'*allegro* a été vif, pétillant de verve, tour-à-tour léger et vigoureux. — Il y a encore quelques détails qui ne sont pas irréprochables, notamment les caquetages! N'oubliez pas ce chœur dans vos cartons; il sera entendu avec plaisir et vous vaudra des applaudissements durables.

Les jeunes solistes ont fait des progrès remarquables. Ils ont chanté des morceaux plus forts, des airs d'opéras; et la plupart eussent pu être entendus par un public plus difficile que le nôtre.

Dans la première partie, M. C... a dit, de sa magnifique voix de basse, le grand air du *Châlet*; dans la seconde, le chant des *Monténégrins*. M. C... a non-seulement déployé un bel organe; il a déjà l'aplomb de l'homme de talent. — L'air du *Châlet* offre des difficultés en cela que, certains passages sont écrits dans le registre élevé de la voix de basse, quelques autres sont écrits dans un style brillant, plus propre à faire ressortir les qualités d'une basse chantante que celles d'une basse profonde. M. C... a bravé heureusement ces difficultés, et le public lui a manifesté chaleureusement sa satisfaction. — L'air des *Monténé-*

tée.

Le *Journal des Débats* considère la note prussienne, en réponse à la note autrichienne du 31 mars, comme purement évasive sur le fond de la question: « Elle ne répond à rien, elle reste dans le vague, et l'on peut douter qu'elle doive hâter beaucoup la solution d'un conflit dont l'Europe s'inquiète à si juste titre. »

Le *Siecle* s'exprime ainsi, sur le même sujet, sous la signature de M. Taxile Delord: « L'Autriche prétend que ses armements étaient motivés par ceux de la Prusse, la Prusse prétend que ses armements sont nécessités par ceux de l'Autriche. Guillaume I^{er} éprouve, pour François-Joseph, les mêmes sentiments que François ressent pour Guillaume. Tel est le résumé de ce résumé. »

M. Emile Ollivier continue, dans la *Presse*, à chercher l'X de ce problème « aurons-nous la guerre? » En attendant qu'il l'ait trouvé, il proteste contre la supposition d'une alliance franco-prussienne:

« Quelles que soient les impatiences belliqueuses de M. de Bismark et les exigences de sa situation intérieure, s'il n'a pas perdu le sens commun, il ne se risquera pas dans une guerre avant de s'être assuré du concours de la France; je dirai presque avant d'avoir obtenu sa permission. Tant qu'il n'aura pas entre les mains un traité secret avec la France, et par suite avec l'Italie, il ne commencera pas une campagne qui, entreprise sans l'approbation du parlement Prussien, contre le sentiment unanime du parti libéral et progressiste de tous les Etats, grands ou petits de la confédération, serait pour la Prusse un véritable suicide et comme une renonciation provisoire à ses destinées allemandes... Ce traité, M. de Bismark ne l'a pas. Ce traité, M. de Bismark ne l'aura pas. »

M. E. de Girardin fait, dans *La Liberté*, un éloquent appel à un congrès:

On le sait; nous ne sommes pas pour la guerre, pour aucune guerre, car si légitime qu'une guerre paraisse au début, elle ne tarde pas à dévier et à outre-passer les limites qu'elle avait commencées par s'assigner; aussi ne dirons-nous pas à l'Angleterre, à la France, à la Russie et à la Suède: « Passez la Prusse par les verges et faites-lui payer les frais de la punition exemplaire qu'elle aura méritée! » Non; mais nous dirons à la Suède, à la Russie, à la France, à l'Angleterre, puissances signataires du traité de Londres, du 8 mai 1852: « C'est le cas ou jamais de vous réunir en congrès et de demander compte à la Prusse » et à l'Autriche de l'exécution des engagements que ces deux puissances avaient solennellement contractés, engagements qu'elles ont solennellement et identiquement réitérés le 31 janvier 1864! »

L'*Avenir National* pousse, de son côté, une charge à fond contre la politique de la Prusse féodale:

« Quoiqu'il arrive, écrit M. A. Payrat, la Prusse joue gros jeu. Ou elle reculera devant la responsabilité et les conséquences d'une guerre d'ambition et de conquête, et alors elle perd son influence en Allemagne et sa position éminente de grande puissance européenne. Ou bien elle persistera dans la politique inaugurée, il y a dix ans, contre la liberté et l'indépendance des peuples, et alors M. de Bismark pourrait bien la conduire à quelque nouvelle bataille d'Iéna non moins fatale que celle de 1806. »

grins a été chanté avec une ampleur de voix et une noblesse de diction remarquables.

M. Yayre, ténor entendu plusieurs fois déjà, a dit une phrase un peu courte, mais bien délicate du *Songe d'une nuit d'été* d'A. Thomas. Il a apporté dans ce morceau son mérite de correction et de justesse. Plus tard il a chanté la délicieuse romance de C. de Vos, *Sous l'amanier*, avec une expression, un sentiment que nous n'avions pas encore eu l'occasion de reconnaître en lui. C'est très bien: plus de cachet encore.

M. Blanchés, dont la voix de ténor léger a une douceur, un velouté, une couleur de *Primavera* délicieuse, nous est aussi connu. Ce jeune chanteur nous a dit l'air d'entrée de Daniel dans le *Châlet*: il en a détaillé avec finesse, avec goût, les parties différentes. Il nous a chanté encore une romance de *Lalla-Rookh*, la plus ravissante mélodie qui se puisse entendre, d'une manière très agréable.

M. C..., déjà signalé, et M. Blanchés ont exécuté ensemble le duo du *Châlet*. — Décidément la partition d'A. Adam, faisait les frais de la soirée. — Chacun de ces messieurs a déployé dans ce difficile morceau ses qualités personnelles; ils ont tous les deux donné la preuve que bientôt, il y aura peu de morceaux dans le répertoire lyrique qu'ils ne puissent aborder. — Saluons d'un dernier mot ce compositeur français qui avait le don merveilleux de faire vite et bien, et qui a su rester simple au milieu des violences du répertoire moderne: Ad. Adam disait lui-même avec esprit que le public d'aujourd'hui voulait qu'on l'*écœure*!... Certes il a bien fait de se raidir contre cette tendance, et de nous donner cette œuvre exquise et impénétrable dont on nous a chanté divers fragments: C'est là de la musique facile sans banalité, aimable sans affecterie, spirituelle sans grimaces; c'est de la musique française par essence, et

On lit dans *Le Monde*, sous la signature de M. Vrignault: « A Vienne on se prépare à la guerre, car on ne doit pas être disposé à accepter les offres pécuniaires de la Prusse. A Paris, on est inquiet, car on sent que l'Autriche ne peut accepter. A Berlin, on prend un ton pacifique tout-à-fait de circonstance; car on fait des offres, ou on feint de les trouver satisfaisantes et de croire à leur acceptation. Du reste le jeu de M. de Bismark a consisté jusqu'ici à se laver les mains, à faire le pacifique, à rejeter la responsabilité sur l'Autriche. Ces ambages sont difficiles après la note de M. Karoly, aussi la passe-t-on sous silence. »

Pour extrait A. Laytau.

RAPPORT A L'EMPEREUR

Par S. Exc. M. le ministre de l'Instruction publique:

Sire, aux termes des décrets du 17 mars 1808 et du 24 décembre 1852, les insignes trois et quatre fois séculaires de l'Université doivent être brodés sur le costume officiel en palmes d'or ou d'argent, selon que le titulaire est officier de l'Instruction publique ou officier d'Académie. Ces palmes sont donc à la fois un titre et une décoration.

Mais pour la classe la plus nombreuse des fonctionnaires de l'Université, pour les instituteurs, elles n'ont jamais été qu'un titre puisqu'ils n'ont point de costume officiel sur lequel les palmes puissent être brodées.

En outre, depuis que les questions d'enseignement sont devenues, sous le gouvernement de Votre Majesté, l'objet de la sollicitude générale, le ministre a dû témoigner, par la concession des palmes universitaires, sa gratitude envers des personnes qui, bien qu'étrangères au corps enseignant, l'avaient aidé à mieux accomplir sa tâche. Nos palmes furent alors portées à côté des ordres les plus illustres, sur de brillants uniformes. Des généraux, des sénateurs, des députés, des conseillers d'Etat se parent de cette décoration pacifique, et la parcimonie avec laquelle on l'accorde semble en relever la valeur.

Mais l'usage en a modifié la forme extérieure. On en a peu à peu, réduit les premières dimensions qui n'étaient compatibles qu'avec la robe universitaire. Au lieu d'être brodée sur le ruban même, elle s'y est suspendue. Je prie Votre Majesté de vouloir bien, en signant le décret ci-joint, régulariser cette coutume qui permettra à un instituteur de village de gagner, par de bons services, l'insigne que le ministre de l'Instruction publique s'honore de porter dans les cérémonies officielles, comme les maréchaux de France portent la médaille militaire que Votre Majesté confère aux simples soldats.

Je suis avec un profond respect, etc.

Signé: DURUY.

Suit le décret conforme.

Nouvelles du jour.

L'*Athenæum* de Londres croit que le second volume de l'*Histoire de Jules César*, par l'Empereur Napoléon III paraîtra vers la fin de ce mois. Ce volume traitera des guerres de César dans la Gaule, sujet qui a été l'objet des études favorites de l'Empereur pendant nombre d'années. Cette histoire devient plus intéressante encore par les fouilles immenses et les recherches qui ont été faites par ordre de S. M. dans les lieux où s'accomplirent les exploits les plus fameux de César.

dont nos compositeurs ne devraient pas perdre le secret!

Nous ne quitterons pas MM. les chanteurs, sans dire un mot de ce jeune et tendre *fantassin malade*, lequel va si souvent et se complait si fort aux lieux... qui l'ont vu naître!... M. M. a raconté ce que les auteurs ont fait dire à cet infirme, sans trop forcer la situation. Le public a ri de bon cœur. C'est le meilleur éloge que l'on peut faire d'un chanteur de chansonnettes. Allons, M. M., cultivez ce goût, mais changez de cabinet... de travail.

La partie instrumentale était tenue par M. S. S. le violoncelliste dont nous avons eu occasion de louer le talent, et que beaucoup de villes nous envieraient. M. S. S. a exécuté le *souvenir du lac de Côme*, barcarolle composée par Servais. Dans ce morceau du célèbre instrumentiste, le jeune virtuose a fait remarquer l'intensité, la justesse du son, le style, qui sont les qualités distinctives de son jeu. M. S. S. a exécuté en second lieu cette *méditation* si heureusement inspirée à Gounod par le prélude de Bach, avec accompagnement de piano seulement. Nous ne connaissons rien de suave, de poétique, de mélodieux comme ce populaire morceau; inutile d'ajouter qu'il a été phrasé dans la perfection. M. S. S. du reste a été secondé parfaitement par M^{lle} Fenouillet, l'obligeante artiste aimée de tous.

Nous regrettons une fois de plus la répugnance des amateurs à coopérer à la formation d'un programme musical, et à augmenter l'agrément des soirées de musique qui ont été si heureusement inaugurées dans notre ville. Une telle abstention ne s'explique que par des préjugés qui ne devraient plus être de notre temps. Les uns peuvent trouver dans ces fêtes de famille l'occasion de produire un talent acquis, les autres de perfectionner des études incomplètes; en tout cas ne doit-on pas être fier de mettre à profit des dispositions heureuses et de jouir, sans ostenta-

— La revue passée dimanche par l'Empereur, en l'honneur du prince royal de Danemark, a été très belle. Le prince Impérial, accompagné son père dans le passage au front des troupes, et l'Impératrice est venue assister à la distribution accoutumée des récompenses. Leurs Majestés ont été l'objet des plus chaleureuses acclamations.

Quelques personnes ont cherché, à tort, à donner un caractère politique à cette solennité militaire. Elle a lieu tous les ans à pareille époque. C'était hier le tour de la cavalerie, ce sera, dans huit ou quinze jours, le tour de l'infanterie.

— Le bruit d'un voyage de l'Empereur dans les départements s'accrédite de plus en plus. Le prince impérial accompagnerait Sa Majesté.

— Il n'y a pas de séance publique indiquée au Corps législatif. Jeudi s'est réuni la commission du budget.

— Hier a été fait au Sénat le rapport sur la position de M. Degouve Denunques, ayant pour objet d'autoriser le Corps législatif à recevoir et à discuter les pétitions qui pourraient lui être adressées. M. le duc de Persigny et M. Rouher prendront, dit-on, la parole.

— D'après les dernières nouvelles, les travaux du canal de Suez sont poussés avec une grande activité. Le mouvement maritime du port de Saïd continue d'augmenter. Dans la dernière quinzaine de février, 37 navires sont entrés ou sortis; tous, à l'exception de 6, jaugent plus de 100 tonnes. Parmi eux était un steamer anglais de 811 tonnes; et un navire autrichien de 612 tonnes.

— C'est décidément cette semaine que M. Renan fait paraître le premier volume de son travail sur les apôtres, faisant suite à la *vie de Jésus*. Ce volume comprendra la vie de St-Paul.

— Depuis quelques jours, écrit-on de Naples, on remarque la disparition de l'eau des citernes et des puits qui avoisinent le Vésuve.

Les géologues attribuent ce phénomène au déplacement des matières ignivomes, qui, en faisant le vide, attirent et absorbent les eaux des sources. Ce serait là, dit-on, le présage d'une prochaine éruption du Vésuve.

Pour extrait: A. Laytau.

Chronique locale.

M. le Préfet du Lot, d'après l'avis de M. l'Inspecteur d'Académie, a autorisé M. Vallette, chef d'Institution, à ouvrir un cours gratuit d'adultes. — L'ouverture aura lieu très prochainement.

Nous sommes heureux de voir cette lacune enfin comblée dans notre ville. Les cours d'adultes existent déjà partout et M. Vallette, qui les institue à Cahors, rend le plus grand service à la classe ouvrière. On ne saurait trop féliciter ce savant chef d'institution de son initiative noble et désintéressée.

Viennent d'être nommés officiers d'Académie:

M. Dufour, avocat, correspondant honoraire du ministère, à Cahors.

M. Cessac, membre de la Commission chargée d'exécuter les fouilles de Puy-d'Issolu.

Dimanche matin, vers trois heures, le feu à pris à une petite chambre du faubourg Cahesut, appartenant au sieur Sadoul, menuisier, au-dessous de cette chambre, faisant partie d'un corps de bâtiment séparé de la maison

tion, du fruit de son travail? Dans les grandes villes, les dames du monde, des demoiselles, des personnes de toute condition, ne craignent pas de faire partie de sociétés artistiques et de monter sur la scène pour concourir à l'exécution de morceaux de musique; et cela est bien naturel, car les vrais amis de l'art musical se procurent à eux-mêmes un noble délassement et ils contribuent à procurer à ceux qui les écoutent des loisirs charmants. Est-il concevable que l'on ne voie pas encore fonctionner ici comme partout, nous ne dirons pas un orchestre, u simple *quatuor*? — *quoique tandem*... Nous craignons bien que nos observations ne soient pas entendues de tous. Si elles ne sont pas mises à profit, ce n'est pas en raison pour ne les point faire. Nous ne prendrons jamais condamnation sur des principes aussi peu raisonnables; nous protesterons toujours, ne fut-ce que pour mémoire.

En attendant, marchons. Le concert de Dimanche a été une bonne soirée pour le public cadurcien, un succès nouveau pour l'Orphéon. Nos remerciements à la Commission organisatrice de ces fêtes, nos compliments à la Société chorale et à son consciencieux et habile directeur M. Fenouillet. L'assistance était nombreuse et brillante; jamais les *bravi* et les applaudissements n'avaient été plus bruyants ni plus sincères. C'est le septième concert, croyons-nous, auquel nous avons été conviés; nous constatons avec plaisir que nous avons toujours signalé des progrès nouveaux dans les résultats accomplis. Ces résultats, du reste, sont un gage pour nous que l'Orphéon, résolu à se présenter prochainement au concours d'Albi, ajoutera de nouvelles palmes à celles qu'il a déjà conquises.

d'habitation, se trouvait une certaine quantité de bois et des meubles. Malgré les prompts secours, le feu a tout dévoré et on a dû chercher seulement à préserver la maison. Les pertes s'élevèrent à 6.700 fr. environ. L'immeuble était assuré.

On sait qu'un nombre des travaux dont aura à s'occuper le Corps législatif dans le cours de la présente session, se trouve le projet de loi sur les Conseils généraux et municipaux.

La commission, chargée de l'examen du projet, avait demandé que les juges de paix ne pussent être nommés membres du Conseil général dans leur canton. Les commissaires du gouvernement ont repoussé cette disposition, que, de son côté, la Commission a cru devoir maintenir. En conséquence, le projet serait, croit-on, renvoyé devant le Conseil d'Etat.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

- 8 avril Cantayre (Jean), St-Henri.
- 8 — Bonassie (Catherine), rue Coin-de-Lastie.
- 8 — Larnaudie (Marguerite), rue Coin-de-Lastie.
- 10 — Terrié (Jean), St-Henri.
- 40 — Valet (Baptiste), rue Coin-de-Lastie.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

On peut souscrire dans toutes les Recettes, des finances et chez tous les Correspondants de la Société :

1° Les obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

2° Des obligations communales à 10 ans de échéance, rapportant 5 %.

BIBLIOGRAPHIE

VIVIEN DE SAINT-MARTIN

L'Année géographique. Revue annuelle des voyages de terre et de mer, ainsi que des explorations, missions, relations et publications diverses relatives aux sciences géographiques et ethnographiques. Quatrième année. 1 vol. 3 fr. 50 c.

L'excellent annuaire de M. Vivien de Saint-Martin offre cette année un intérêt tout particulier. Deux grandes entreprises, heureusement menées à terme par des hommes également énergiques, ont agrandi nos connaissances sur deux points considérables de la face du globe et préparé aux investigations savantes deux nouveaux champs d'étude. M. Baker a exploré l'Afrique équatoriale, et M. Palgrave, le centre de l'Arabie. Le nouveau vol. a fait de larges emprunts à ces deux grandes relations. A côté se groupent d'autres explorations importantes, dont l'auteur fait ressortir les résultats. « Ces résultats, dit-il fort bien, qui ne s'adressent pas seulement à la curiosité spéculative, mais à tous les intérêts qui rapprochent aujourd'hui les nations, aux intérêts politiques comme à ceux du commerce, aux intérêts matériels comme à ceux de l'esprit et de la civilisation ».

(En vente à la Librairie Hachette.)

Départements.

Nous lisons dans l'Aigle de Toulouse :

Le magnifique établissement de *Sainte-Germaine*; précédemment de la *Ville de Toulouse*, situé, comme on sait, rue Saint-Rome, et qui était naguère l'asile de l'élégance et du goût, a été dévoré par un immense incendie. Le sinistre a éclaté à neuf heures du soir, et a pris tout à coup les plus vastes proportions. La maison tout entière a été enveloppée par les flammes qui, poussées par le vent du sud, ont pu se communiquer à quelques maisons voisines où les dégâts ont été considérables.

Le feu, trouvant un aliment dans les magasins de *Sainte-Germaine*, n'a guère été possible de le maîtriser, et l'on a dû se borner à préserver les maisons attenantes ou voisines qui étaient déjà atteintes par l'incendie.

Immédiatement appelés sur les lieux, des détachements de troupes de toute arme se sont échelonnés dans la rue Saint-Rome et dans les rues adjacentes et ont organisé plusieurs chaînes. Malheureusement, aux premières heures du sinistre, l'eau faisait à peu près complètement défaut, et ce n'a été que vers dix heures que les pompes ont pu fonctionner. Nos pompiers, grâce à d'énergiques efforts, ont réussi, en faisant la part du feu, à préserver de tout danger les maisons déjà attaquées par les flammes.

A la première nouvelle de cet effroyable incendie, qui projetait dans le ciel les plus sinistres lueurs, les autorités civiles et militaires se sont transportées sur les lieux et ont contribué à activer les secours et les moyens de sauvetage. Il était inutile, avons-nous dit, de songer à sauver la maison de *Sainte-Germaine*, foyer principal de l'incendie, les poutres, la toiture, le mobilier et tout ce qu'elle contenait étant calciné par le feu; on s'est donc attaché, en le concentrant, à mettre à l'abri les maisons voisines, et, par des efforts soutenus, on est parvenu à ce résultat à une heure assez avancée de la nuit.

Vers une heure du matin, l'incendie, vivement combattu dans plusieurs directions, et qui menaçait de s'étendre à la fois dans la rue Tripière, a commencé à diminuer d'intensité; après de grands efforts, on est parvenu à le circonscire dans son foyer primitif.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on s'est rendu maître du feu.

Les pertes sont immenses, incalculables, la maison de *Sainte-Germaine* est complètement détruite. La maison du *Médiant*, la maison Deffès, dans la rue Temponnières; la maison Bent, contiguë à l'imprimerie Rives et Faget, ont été plus ou moins atteintes par les flammes.

La pompe du chemin de fer, arrivée vers dix heures, a fonctionné sans interruption; et a rendu de très grands services.

Le zèle des pompiers, des officiers et des soldats de la garnison est au dessus de tout éloge.

La cause de ce sinistre, qui a acquis des développements si considérables, est attribuée à une explosion de gaz dans les magasins de *Sainte-Germaine*.

Variétés

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

JEAN XXII

(Suite et fin).

Ce n'est pas seulement par ses actes publics que Jean XXII a relevé la papauté; sa vie privée a eu dans sa simplicité même un grandeur en harmonie avec le caractère auguste dont il était revêtu.

Nous savons en effet qu'il était simple et modeste; qu'il aimait la retraite et fuyait la représentation; que ses habitudes étaient celles d'un moine, bien qu'il ne l'eût jamais été; que sa table était frugale, et qu'il y passait à peine quelques instants; qu'il se levait la nuit, comme les religieux, pour dire ses matines; qu'il travaillait ensuite, célébrait la messe tous les jours et de très bonne heure, donnant de nombreuses audiences et expédiant les affaires avec une rare ponctualité.

L'histoire n'offre pas d'exemple d'une vie aussi retirée, si ce n'est peut-être dans ce roi d'Espagne, Philippe II, qui vécut enfermé dans l'Escorial, comme Jean XXII dans son palais d'Avignon.

C'était en vain que des fenêtres de ce palais, il pouvait voir les bords et les îles du Rhône, avec leur végétation luxuriante, les deux bras de ce fleuve enveloppant dans une immense étreinte la plus riche de ces îles pareille à une corbeille de fleurs, et plus loin, au couchant, baignées dans la brume lumineuse du midi les montagnes grises du Languedoc.

Jamais ni voyage au delà de ces montagnes vers le pays natal que sa pensée pourtant allait souvent chercher avec amour; ni promenade même dans ces environs si beaux où les cardinaux de Cahors s'étaient bâtis des villas délicieuses.

Cette âme, qui était celle du monde, vivait de la vie seule de la pensée, dans un cabinet dont les murs si épais qu'ils fussent ne lui cachaient rien de ce qui se passait au dehors.

C'est là qu'il recevait les envoyés des rois et les rois eux-mêmes; là qu'il rédigeait ces bulles dont chacune était un traité complet, et ces décrétales qui, sous le nom d'*extra-vagantes*, forment un appendice considérable au corps du droit canon; là, qu'après le travail de tous les jours, il lisait, ou se faisait lire, pour se délasser, tout ce que l'esprit humain produisait de remarquable.

C'est de là que partaient ces légats, munis de ses pouvoirs et animés de son ardeur, qui allaient combattre les Gibelins d'Italie, prendre possession de Rome, rétablir la concorde parmi les princes chrétiens, porter la lumière de l'Évangile jusque dans ces contrées lointaines de l'Inde, du Thibet et de la Tartarie.

C'est de là qu'il écrivait à une foule de princes aujourd'hui inconnus, soit pour les engager à embrasser le christianisme, soit pour les remercier de la protection ou de la tolérance que déjà ils accordaient à la religion.

De là qu'il administrait l'Eglise, réprimait les abus régularisait les provinces ecclésiastiques en divisant les diocèses trop étendus et en créant de nouveaux sièges.

De là qu'il constituait dans sa forme définitive la chancellerie romaine, et ce tribunal de la Rote, si célèbre encore aujourd'hui, qui est comme la cour de cassation de tous les tribunaux religieux du monde catholique.

« Le droit, disait-il, comme la religion, exigent de leurs ministres un cœur pur et des mains nettes. » C'est de là enfin qu'il portait dans les revenus du St-Siège l'ordre et l'économie.

On lui a fait un crime d'avoir laissé les finances de l'Eglise dans un état florissant. Aimerais-je mieux qu'il les eût dilapidées? Mais outre que l'imagination des chroniqueurs a singulièrement grossi les trésors trouvés dans son palais, ne sait-on pas quel noble usage cet homme si sévère pour lui-même faisait de ses épargnes? Un collège latin fondé en Arménie, le roi de cette contrée soutenu dans ses guerres contre les Sarrasins, des réserves amassées pour la croisade toujours désirée, pour le retour à Rome, sans cesse attendu... Nous voyons là autant de générosité que de sage prévision, et nous repoussons l'accusation d'avarice comme nous avons repoussé celle d'usurpation et d'imposture.

Fidèle à la tradition la plus chère de la papauté, comme à la prérogative la plus noble du pouvoir souverain, Jean XXII prit sous sa protection, hommes ou peuples, les malheureux et les opprimés.

C'est ainsi que lorsque Edouard III d'Angleterre, sortant d'une indigne tutelle, voulut venger la mort de son père Edouard II, après avoir frappé l'assassin, il dut, s'arrêtant devant les représentations du pape, épargner la complice, Isabelle de France, fille de Philippe-le-Bel.

C'est encore ainsi que lorsque les pasteurs, ces croisés populaires, renouvelant les désordres du temps de St-Louis, descendirent dans le midi, égorgeant partout les juifs que les gens du roi s'efforçaient en vain de défendre, il leur ouvrit un asile dans les villes de sa juridiction, où on les trouve encore vivant en communauté, et pratiquant publiquement leur culte.

Et c'est toujours ainsi qu'élevant la voix en faveur de l'Irlande, il avait dit à Edouard II :

« Cher fils, souviens-toi qu'un de nos prédécesseurs a donné à tes aïeux, la pleine souveraineté de l'Hybernie. »

« Fais justice et douceur à ces peuples, si tu veux qu'ils te regardent comme leur légitime souverain. »

« Tes exactions et tes cruautés arbitraires, enfantent la rébellion, et le mal alors sera sans remède. »

« Ton intérêt c'est la justice, et tu serais sans excuse devant les hommes et devant Dieu, si tu ne leur laissais d'autre ressource que l'agitation et l'arivolte. »

Vous ne vous attendiez pas, Messieurs, à cette actualité. C'est que l'Irlande est l'ainée de ces nations dont l'histoire est un long martyre. Comme ces existences humaines qui semblent vouées au malheur elles n'ont pour se consoler que la pitié qu'elles inspirent et la foi dans cet avenir qui s'appelle la justice de Dieu.

Messieurs, j'ai regret d'esquisser devant vous d'un crayon si rapide des idées et des faits, dont le juste développement demanderait un livre.

J'ai honte surtout de me trouver ici, à la place d'un homme qui m'écoute peut-être, et que je devrais écouter, car il connaît mieux que personne les temps dont je vous parle.

Nous espérons qu'il apportera un jour dans nos réunions quelque-une de ces savantes études sur les hommes et choses de ce pays auxquelles il consacre les rares instants de loisir que lui laisse sa nombreuse clientèle.

En attendant, qu'il nous permette de le remercier de la générosité avec laquelle il a mis à notre disposition les recherches qu'il avait faites pour le sujet que nous effleurons, et qu'il pourra traiter à son tour d'une manière complète et définitive.

Avez-vous jamais éprouvé la douceur de vous endormir après une longue journée de fatigue? Ainsi mourut Jean XXII. Bien que d'une constitution chétive et d'une santé délicate, il n'avait jamais eu de maladie. Parvenu à sa 92^e année, et averti de sa fin, le 3 décembre 1334, il convoqua les cardinaux, rétracta devant eux ses erreurs, s'il en avait pu commettre, leur recommanda les intérêts dont il avait été fidèle dépositaire, et le lendemain, après avoir entendu la messe et reçu la communion, il rendit son âme à Dieu, laissant à l'Eglise de justes regrets, aux cardinaux un grand vide à remplir, à la postérité un nom digne de mémoire et à votre ville, Messieurs, la plus haute de ses illustrations.

Le Musée d'Avignon possède un manuscrit magnifique que le pape Jean XXII avait donné aux dominicains avec cette clause expresse qu'il resterait enchaîné dans la bibliothèque du couvent. C'est la somme de St. Thomas d'Aquin.

Jean XXII avait-il suivi à Naples les leçons de théologie du docteur universel? Il n'est pas défendu de le supposer, et l'élève, en ce cas était digne du maître.

Quoi qu'il en soit, c'est dans l'Eglise des mêmes Dominicains d'Avignon que l'ange de l'école fut canonisé par Jean XXII. Robert de Naples, qui ne dédaignait pas la palme de l'éloquence, prêcha dans cette solennité, en sa qualité de roi et de clerc.

Pour assurer à sa ville natale et à la contrée dont elle était le centre le bienfait d'une instruction élevée, Jean XXII fonda l'Université de Cahors. Cette Université, composée des quatre facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts ou belles-lettres, a vécu 420 ans, a eu les professeurs les plus remarquables et a compté les élèves par milliers. Son histoire, si elle vous était racontée, exciterait un intérêt puissant. Dans le cadre trop vaste que je me suis tracé, ce n'est qu'un petit détail; je l'indique et je passe.

Le règne de Jean XXII fut surtout une grande époque littéraire et qui mériterait à plus juste titre peut-être que celle de Léon X le nom de renaissance des lettres.

Les trois grands précurseurs des littératures modernes, les véritables héritiers du génie antique, et en même temps les révélateurs de la pensée nouvelle et du sentiment nouveau dans la poésie et dans la prose, Dante, Pétrarque et Boccace, appartiennent par la fin, le milieu ou le commencement de leur vie au pontificat de Jean XXII.

Quand le premier conçut l'idée de son poème étrange, si se demanda s'il rimerait pour l'écrire cette langue des Troubadours qui ne devait pas vivre et se mourir à son printemps, ou s'il créerait avec les patois informes de l'Italie une langue illustre à laquelle il donnerait par cette œuvre la vie et l'immortalité.

Le second reçut de notre littérature méridionale expirante des trésors de grâce et de sensibilité dont la France, devait hériter par un juste retour avec Ronsard et la Pléiade.

Vous connaissez, Messieurs, la Divine Comédie, cette trilogie sublime et bizarre dont l'âme du poète avec ses passions, ses rêves et ses croyances forme seule l'unité, ce voyage fantastique et terrible accompli par un vivant dans les régions sombres ou lumineuses de l'extra-monde, sous la conduite de Virgile, c'est-à-dire de la science antique dans l'enfer et le purgatoire, et de Béatrix ou de la grâce nouvelle dans le paradis.

Nous savez avec quelle audace le poète plonge dans les enfers et voue aux plus affreux supplices non seulement les illustres scélérats de tous les âges, mais encore ses ennemis personnels ou politiques, et jusqu'à ces papes malheureux, Clément V, Boniface VIII dont la vie fut déjà bien assez tourmentée.

Jean XXII n'a dû sans doute qu'à sa longue existence d'échapper à la damnation; mais le fougueux Gibelin ne pouvant mettre aux enfers le glorieux enfant de Cahors qui devait lui survivre s'en est vengé en y mettant à côté de Sodome et à la place de Gomorrah, Cahors tout entier.

L'an 1327 et le vendredi de la semaine sainte, un jeune exilé de Florence passait devant la petite chapelle du couvent de Sainte Claire, à Avignon. Attiré par des voix douces et pures qui chantaient cette complainte du *Stabat* saisissante d'émotion et de nouveauté, il entra... Son regard se fixa sur une jeune femme de la plus rare distinction agenouillée et priant. Elle avait une robe verte semée de violettes d'argent, un collier de perles, de magnifiques cheveux blonds et des yeux d'un bleu céleste. C'était l'ange de la poésie moderne, la muse de l'amour pur, Laure enfin, que Pétrarque a chantée et qui est devenue immortelle par lui, comme il est devenu immortel par elle.

Je ne résiste pas au plaisir de vous citer cette in-

vocation à Vaucluse. — Vaucluse, un site fameux, un nom charmant, inséparable des deux que nous venons de rappeler :

Chiare, fresche e dolci acque...

« Claires, fraîches et douces ondes qui avez vu s'asseoir sur vos rives la seule femme qui pour moi soit une femme; arbre charmant qui soutins sa taille élégante, fleurs et gazons que sa robe a foulés, air serein et sacré que ses regards traversèrent pour pénétrer mon cœur, écoutez mes plaintifs accents. »

« Une pluie de fleurs, douce à mon souvenir, descendait des verts rameaux sur sa tête. Elle était assise humble au milieu de tant de gloire, presque voilée par l'amoureux nuage, des fleurs tombaient sur sa robe, d'autres sur ses blondes tresses; on eût dit des perles sur de l'or bruni. D'autres se posaient sur le sol et d'autres sur les ondes; d'autres voltigeaient au tour d'elle! Depuis ce jour, ces gazons, ces montagnes, ont seuls le pouvoir de donner la paix à mon cœur. »

Il y a déjà longtemps que M. de Lamartine, dans son discours de réception à l'Académie française, disait au sujet de cette rénovation littéraire commencée par le Dante et par Pétrarque et achevée par lui :

« Elle nous demande quelque chose de grave et de mystérieux comme la destinée humaine, d'élevé comme nos espérances, d'infini comme nos desirs, de sévère comme nos devoirs, de profond et de tendre comme nos pensées et nos affections; elle nous demande enfin ce que le père de toute poésie moderne a si bien défini : *Il cantar che nell'anima si sente*. Ce langage qui s'entend, qui se parle, qui retentit dans l'âme humaine, l'écho vivant de nos sentiments les plus intimes, la mélodie de notre pensée. »

L'art, Messieurs, obéit aux mêmes inspirations que la poésie. Deux monuments de l'époque de Jean XXII rappellent particulièrement les œuvres si diverses des deux poètes que nous venons de caractériser.

C'est d'abord le palais d'Avignon, avec sa masse imposante, *moles miranda palati*, ses lignes sévères, ses tours carrées et si hautes, et tout cet ensemble à la fois irrégulier et grandiose à quoi nul édifice en Europe ne peut être comparé; forteresse inexpugnable et gigantesque qui donne au magnifique paysage du milieu duquel elle surgit tout à coup, un aspect si saisissant.

« Rien, dit M. Mérimée, dans cet immense édifice ne paraît avoir été donné à l'art; partout l'agrément, la commodité même ont été sacrifiés à la sûreté. Non-seulement l'épaisseur des murs, leur élévation, les fossés qui les bordent semblent défier les attaques de vive force; mais on a prévu encore le cas d'une surprise. L'intérieur du palais est aussi bien fortifié que l'extérieur. La grande cour est dominée de tous côtés par des tours et de hautes courtines. Maître de la porte de cette cour, l'assaillant n'a rien fait encore; c'est un nouveau siège qu'il lui faut entreprendre; enfin, toutes ces défenses emportées, reste une tour à forcer. La porte se brise, l'ennemi se précipite dans l'escalier; il va pénétrer dans l'appartement que le pape a choisi pour sa retraite. Tout d'un coup l'escalier se perd dans une muraille. Au-dessus, une espèce de palier, où l'on ne peut monter que par une échelle, est garni de soldats qui peuvent assommer un à un ceux qui déjà se croient vainqueurs. »

Cette sombre demeure dont le soleil couchant dore pourtant les hauts sommets de ses chaudes teintes, ressemble donc un peu trop à celle sur la porte de laquelle le Dante avait écrit : « Laissez toute espérance, vous qui entrez. » Les papes y passaient leur vie. Combien différent de celui-là les monuments qui les ont regus après leur mort! On voit bien que les morts n'ont plus rien à craindre... et pourtant! Le tombeau de Jean XXII est quelque chose de gracieux, d'élégant et de pur, comme un sonnet ou une *canzone* de Pétrarque.

Le palais et le tombeau, le monument de la vie et celui de la mort ont peu souffert de l'outrage des ans, et ils seraient encore intacts sans les injures des hommes; mais les révolutions ont passé par là. Elles n'ont pas épargné leurs ravages au palais que Jean XXII avait fait bâtir sur l'emplacement de la maison de ses pères, à Cahors.

Il n'en reste plus qu'une tour vide et battue des vents et quelques murailles à moitié démolies; mais ces vieux murs, dans leur nudité désolante, parlent encore à qui les interroge avec des souvenirs, et racontent au visiteur ému leur passé glorieux. Quand nous sommes montés dans cette tour, aussi haut que nous avons pu monter, il nous a semblé que les parois intérieures avaient conservé comme une empreinte des voix qui étaient venues se briser contre elles, et que leurs échos endormis allaient se réveiller.

Vain espoir! L'hirondelle, habitante des ruines, anime seules débris. Rien au dedans, rien au dehors ne dit au voyageur qui passe : « Ici naquit Jean XXII. » Messieurs, respectons le passé, si nous voulons que l'avenir nous respecte.

Les hommes que vous avez bien voulu honorer ici de votre attention, en ont profité pour vous demander une, deux, trois statues. Je n'en abuserai pas pour vous en demander une quatrième. Vous pourriez me répondre que vous avez plus de gloire que d'argent, et que vos finances, moins florissantes que celles de Jean XXII, vous condamnent à plus de modestie. Que vous demanderai-je donc? Presque rien : de sauver de la destruction cette tour, d'en rétablir les six étages et de placer à chacun un souvenir d'un des six siècles qu'elle a traversés. Les villes qui n'ont pas de tours n'ont pas de passé, pas d'histoire; une tour, en s'élevant au-dessus des habitations humaines, porte toujours vers le ciel un nom ou une pensée. Celle-ci est tout ce qui reste de l'homme qui à le plus fait pour vous; ne lui refusez pas ce tardif hommage, et puis, Messieurs, ne craignons pas ce qui s'élève; tout ce qui s'élève, hommes ou monuments a le don d'appeler en haut l'œil ou le cœur.

Le palais d'Avignon va être restauré. En 1848, la ville l'avait offert à Pie IX retiré à Gaète. L'Empereur l'a donné à la ville.

Encore un mot pour ne rien oublier. Le tombeau de Jean XXII est élevé comme un catafalque perpétuel au milieu de la métropole d'Avignon.

Vers le milieu du 18^e siècle, on trouva sans doute qu'il gênait, car l'église de notre Dame des Doms est très petite; puis encore à cette époque là, on avait horreur du gothique; on le démonta donc pièce à pièce pour le transporter dans une chapelle.

Jean XXII reparut alors pour la première fois à la lumière du jour.

Son corps parfaitement conservé ne mesurait pas cinq pieds. Il avait aux mains des gants de soie blanche, au doigt une grosse bague d'or avec une pierre bleue. Il était revêtu d'une tunique de soie violette et d'une chappe enrichie de pierres précieuses. Il avait le pallium sur la poitrine, et sur la tête une petite mitre de soie blanche.

En 1793, les tombeaux des papes ne furent pas plus respectés que ne l'avaient été ceux des rois. Ce qui restait de Jean XXII fut outragé, anéanti par des mains sacrilèges, on pillait l'or et les ornements précieux, on lança comme une balle ce crâne où avaient siégé de si hautes pensées.

Aujourd'hui le tombeau est debout, mais vide.

L'ignorance des peuples est la première cause de leurs égarements. Pour moraliser les masses et pour les adoucir, que faut-il ? — Les éclairer.

RICHARD.

Proviseur du Lycée impérial de Cahors.

Faits Divers.

Les six grands Dictionnaires, publiés par CH. DELAGRAVE ET C^{ie}, paraissent, chez les libraires, en livraisons de 16 pages, ou en séries de 5 livraisons. Ce sont :

Le Dictionnaire de Biographie, Histoire et Géographie de DEZOBRY ET BACHELET. — La livraison, 15 c.

Celui des Lettres, Beau-Arts, Sciences morales et politiques, du même auteur. —

La livraison illustrée, 25 c.

Celui des Sciences théoriques et appliquées, de PRIVAT-DESCHANEL et FOCILLON. — La livraison illustrée, 25 c.

Celui de Chimie industrielle de BARRÉSUIL et GÉRARD, qui décrit les procédés et les ressources de l'industrie manufacturière. — La livraison illustrée, 20 c.

Celui de l'Art épistolaire de DEZOBRY. — La livraison, 20 c.

Le Lion de la Ferme et des maisons de campagne, de P. JOIGNEAUX. — La livraison illustrée, 25 c.

Comme suite à cet ouvrage paraît le Journal de la Ferme et des maisons de campagne. — La livraison illustrée, 50 c.

— Les substitutions qui se pratiquent lorsqu'on demande du Chocolat-Menier, donnent lieu à des plaintes si nombreuses qu'il est nécessaire de mettre le public en garde en lui expliquant la cause de cette fâcheuse tendance.

Chacun sait que partout on cherche à vendre de préférence l'article qui donne le plus gros bénéfice. Cette propension, légitime tant qu'elle reste dans la droite mesure, s'exagère souvent jusqu'à dépasser les bornes de la loyauté. Alors elle sert de base à une spéculation imaginée par quelques fabricants de chocolat. Ils revêtent un produit inférieur de toutes les

formes apparentes du Chocolat-Menier ; ils lui donnent un nom ayant une consonnance pareille, et pour décider les détaillants à s'en approvisionner, ils leur laissent entrevoir l'espérance de vendre cette contre-façon pour du vrai Chocolat-Menier avec bien plus de bénéfice.

La tentation est trop souvent irrésistible, et quand l'acheteur se plaint de cette erreur volontaire, on a cette justification toute prête, que la ressemblance des noms permet bien de s'y tromper.

Nous défendons l'intérêt des consommateurs en les prévenant contre ces ardeurs qui décident quelques détaillants à tirer profit des ressemblances de forme et de nom qu'on a préparées tout exprès pour que l'acheteur s'y laisse prendre.

Ces manœuvres seront sans effet si c'est bien le nom Menier qui est porté sur l'étiquette et sur le cachet marque de fabrique, reproduisant la signature du vrai fabricant.

L'Avenir National publie en Variétés, à partir du 29 mars, un drame inédit d'ERCKMANN-CHATRIAN : la GUERRE (1^{re} série), SOUTOUR L'INVINCIBLE.

L'Avenir National donne gratuitement en prime à ses Abonnés l'Univers illustré, magnifique journal paraissant deux fois par semaine. Le prix d'abonnement à l'Avenir national est pour les départements de 16 fr. pour trois mois, de 5 fr. 50 c. pour un mois (le

même que les autres journaux). Tout ce qui a paru du DOCTEUR ANDRÉ, roman en cours de publication, est envoyé aux abonnés nouveaux.

Contre les RHUMES, gripes, MAUX de GORGE, le SIROP et la PATE de NAFÉ DELANGRENIER, possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les Pharmacies.

SAISON DU PRINTEMPS

Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour de maladies chroniques ou d'être incommodées par le sang (apoplexie, paralysie) ou les humeurs, trouveront dans le CHOCOLAT de DESBRIÈRE, un purgatif agréable et efficace. — Dépôts dans les Pharmacies. (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE, car il y a des imitations.)

VINAIGRE de olette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés légitimes, et rafraîchissantes. — Dépôts chez les Parfumeurs.

Étude de M^e Eugène AYZAC, avoué, à Gourdon.

Le 5 mai prochain, à onze heures du matin, au tribunal de Gourdon, aura lieu la vente des immeubles appartenant à Guillaume David, fils mineur d'Anne Giguet, veuve David, sa mère. Cette vente se fera en trois lots. Mise à prix du 1^{er} lot, 5,000 fr.; du 2^e lot, 400 fr.; du 3^e lot, 1,400 fr.

(Extrait du Gourdonnais, n^o 990.)

LE PHÉNIX

PARIS 40, rue de Provence. PARIS 40, rue de Provence.

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE: QUATORZE MILLIONS

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, est dirigée par le même Conseil d'Administration que la Compagnie LE PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

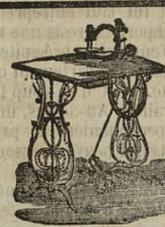
Assurances pour la Vie entière : Un capital est payé au décès de l'Assuré. — **Assurances mixtes :** Un capital est payé à l'Assuré, s'il est vivant après un certain nombre d'années ou à ses héritiers, AUSSITÔT SON DÉCÈS. — Les Assurés reçoivent ANNUELLEMENT le produit de leur participation de 50 pour 100 dans les bénéfices de la Compagnie.

Assurances de Survie. — Assurances Temporaires. — Contre-Assurances.

Rentes Viagères immédiates ou différées aux taux les plus avantageux.

Associations mutuelles pour tous les âges. — Dots des Enfants. — Caisse de Retraites.

S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.



MACHINES A COUDRE UNIVERSELLES

Système Américain de WILLCOX et GIBBS, BREVETÉES (s. g. d. g.).

TRAVAIL SANS LE MOINDRE BRUIT ET SANS FATIGUE.

M. C. GRITZNER et C^o, 82, boulevard de Sébastopol, Paris.

La seule Machine universelle servant indistinctement AUX FAMILLES et à toutes les INDUSTRIES, Couturiers, Tailleurs, Lingères, Chapeliers, Tapissiers, Gants, Parapluies, Ombrelles, Bonneterie, etc., etc.

La même Machine cousant sur la mousseline la plus fine comme sur le drap et le cuir, est la meilleure marché de toutes les Machines sérieuses.

GARANTIE 2 ANS. — Prix : 250 f., avec 6 guides, 6 aiguilles, 1 burette et 1 clé pour poser les aiguilles.

PAYABLE AU COMPTANT. — Dépôt, à Paris, boulevard de Sébastopol, 82.

VITESSE ET SÉCURITÉ. VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ. PROBITÉ ET EXACTITUDE.

Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.

Nota. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches ; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir ; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

MUSIQUE

Victor RAVEYRE RAVIER, 13, Allées de Tourny, à Bordeaux, Éditeur et M^e de musique. Musique au tiers du prix marqué, et à 10 % de remise sur les partitions et les prix nets. Envois par la poste dans le plus bref délai. Les demandes dépassant 10 fr. seront expédiées franco. Commission exportation. Éditeur des œuvres de J. MASSIP. Grand choix de pianos neufs et d'occasion.

MALADIES SECRÈTES

Essence dépurative concentrée l'Iodure de potassium, du Docteur DUCOUX, de Poitiers.

Ce précieux dépuratif, complémentaire des écoulements, préserve des accidents secondaires et tertiaires et les guérit radicalement en paralysant les effets du mercure employé. S'emploie avantageusement dans les rhumatismes et les maladies de la peau.

Dépôt à Cahors, chez M. Duc, ph.

D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ

À L'USAGE DES GENS DU MONDE.

Cet ouvrage, qui contient les causes, les symptômes, les complications, la marche et le traitement de cette insidieuse maladie est précédé de considérations générales sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine et sur le problème de la population avec des observations de guérissement.

Par le Dr JOZAN, professeur spécial de pathologie urinaire, rue de Rivoli, 182, 4^e éd., 1 vol. de 626 pag., prix 5 fr., poste, 6 fr., sous double enveloppe, chez l'auteur, RIMASSON, lib., 26, r. de l'Anco-Gomède, et les princ. lib. de Paris, des départ. et de l'étranger.

Du même auteur : **Traité pratique des MALADIES DES VOIES URINAIRES**

Chez l'homme et chez la femme et de toutes les infirmités qui s'y rattachent, à l'usage des gens du monde.

10^e éd., 1 vol. de 900 pag., enrichi de 314 FIGURES D'ANATOMIE.

Maladies contagieuses. Retraissement. Catarrhe de vessie. Gravelle. Pierre. Stérilité. Pertes. Débilité, suite d'excès. Hydrocèle. Maladies des femmes. Traitement. Hygiène. Prévention.

Prix : 5 fr. par la poste, 6 fr. double enveloppe. — Les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes chez leur pharmacien. — Traitements, consultations de midi à 2 heures, et par correspondance. (A franciser.)

A VENDRE

Voitures neuves et d'occasion, en tout genre, à de très bon prix.

S'adresser à M. SÉVAL, Carrossier, Hôtel des Ambassadeurs.

LOTÉRIE DU PARC BORDELAIS

autorisée pour toute la France

190,600 FRANCS A GAGNER.

Un lot de 100,000 francs, plusieurs lots de 20,000 francs, de 5,000 francs, etc., etc. Trois Trages irrévocablement fixés en AVRIL et août 1866 et janvier 1867.

1^{ER} TIRAGE LE 30 AVRIL

Chaque billet 25 centimes, participe à tous les tirages.

Bureau central à Bordeaux : cours de l'Intendance n^o 1.

A PARIS, chez M. G. DAYEZ, 98, boulevard Mazas.

A CAHORS, chez M. BOURRION, libraire, boulevard Nord.

PETITE MACHINE A VAPEUR INEXPLOSIBLE

CHAUDIÈRE SANS TUBES NI BOUILLEURS.

Ce moteur résout le problème si longtemps cherché de la force économique à domicile et à la portée de tous.

Il fonctionne déjà dans toutes les industries :

Imprimeries, Chocolateries, Moulins, Briqueteries, Fermes, etc., etc.

On l'emploie aussi dans les châteaux pour élever les eaux d'arrosage.

Cette machine ne demande pas de frais d'installation.

On peut y brûler toute espèce de combustible.

Elle peut être conduite par tout le monde.

Elle est d'une grande simplicité et d'une solidité à toute épreuve.

Son entretien est nul.

Nous livrons franco à domicile et nous garantissons.

PRIX DU MOTEUR INEXPLOSIBLE

Modèle N ^o 1, force 1 cheval.	1,900 fr.
Modèle N ^o 2, force 2 chevaux.	2,600 fr.
Modèle N ^o 3, force 3 chevaux.	3,500 fr.
Modèle N ^o 4, force 4 chevaux.	4,000 fr.
Modèle N ^o 5, force 5 chevaux.	4,500 fr.
Modèle N ^o 6, force 6 chevaux.	5,000 fr.

Rendu et monté à domicile dans toute la France.

H. MARINONI et CHAUDRÉ, constructeurs, 67, rue de Vaugivard, Paris.

TONIQUE STOMACHIQUE VIN DE BELLINI APÉRITIF FÉBRIFUGE

Vin de Palerme au Quinquina et au Colombo

ANALÉPTIQUE SUPÉRIEUR, EXCITANT RÉPARATEUR ordonné par les médecins français et étrangers, aux Enfants débiles, aux Femmes délicates, aux Convalescents, aux Vieillards affaiblis et aussi dans les Névroses, les Diarrhées chroniques, la Chlorose, etc., etc.

Voir la notice et les appréciations de l'Abeille médicale, de la Gazette des Hôpitaux, etc.

ENTREPÔTS PRINCIPAUX :

Lyon, Pharmacie Fayard, rue de l'Impératrice, 9. Paris, Pharmacie rue de la Feuillade, 7.

Florence, Ph. Roberts; Bruxelles, Ph. Delacre. — Dépôts dans les bonnes Pharmacies

A Cahors, Pharmacie VINEL

CAFÉ DE GLANDS DOUX

DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.

Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'embonpoint.

Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature :

LECOQ ET BARCOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

ETABLISSEMENT THERMAL DE BALARUC (HERAULT)

1/4 d'heure de Cette (OUVERT TOUTE L'ANNÉE) 1 heure de Montpellier.

Eaux minérales et Sels de Balaruc prescrits par les médecins français et étrangers comme une purgation sans rivale et indispensable aux personnes fatiguées par le sang (maux de tête, étourdissements, faiblesses, engourdissements), la bile, les jaunisses, etc., etc. (voir la notice). — Entrepôts : Paris, rue Réaumur, 43; Lyon, ph. TAYARD, rue de l'Impératrice, 9; dépôts dans les bonnes pharmacies de France et de l'étranger; à Cahors, ph. VINEL.

JACQUES SÉGY

MENTION HONORABLE à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.

Peinture ordinaire. Enseignés et Vitrerie. Prix modérés.

A Cahors, rue Impériale, n^o 55.

PATE PECTORALE DE REGNAULD AÎNÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris

DEPUIS 1830 SON EFFICACITÉ LA RENDRE POPULAIRE

Contre le RHUME, la GRIPPE, et l'IRRITATION DE POITRINE

Un Rapport officiel constate que cette pâte est efficace. Toutes les boîtes portent la signature REGNAULD AÎNÉ.

DEPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Hernies, Prolapsus et Maladies de la Vessie

Ces désolantes infirmités, longtemps réputées incurables, sont, depuis plusieurs années déjà, promptement et radicalement guéries par LA NEPTUNIDE ROUILLE (Extrait de plantes marines). Renseignements gratuits en écrivant à M. Rouillé, pharmacien de 1^{re} classe, aux Sables-d'Olonne (Vendée).

Produits pharmaceutiques approuvés par l'Académie impériale de Médecine

<p>Chacun de ces produits est accompagné d'une instruction indiquant la manière de s'en servir</p>	<p>VIN DE QUINIUM D'ALFRED LABARRAQUE</p> <p>Tonique et fébrifuge, il est propre à réparer l'épuisement des forces, soit partiel, soit général, et quelle qu'en soit la cause. Il convient surtout dans le traitement des fièvres paludéennes et de leurs suites.</p> <p>Alfred Labarraque</p>	<p>Pour éviter les contrefaçons il faut assurer que les étiquettes portent la signature de l'inventeur</p>
<p>POUDRE DE ROGÉ</p> <p>Purgatif aussi sur qu'agréable</p> <p>Pour préparer soi-même la véritable limonade de Rogé au citrate de magnésie, il suffit de faire dissoudre un flacon de cette Poudre dans une bouteille d'eau. L'Académie a constaté que ce purgatif, le plus agréable de tous, est aussi efficace que l'eau de Sedlitz.</p> <p>Rogé</p>	<p>PERLES D'ETHER DU DR. CLERTAN</p> <p>Moyen sûr d'administrer à doses fixes l'éther, dont l'usage est spécialement recommandé contre les migraines, les névralgies, les palpitations, les crampes d'estomac et toutes les douleurs qui proviennent d'une surexcitation nerveuse.</p> <p>Clertan</p>	
<p>PASTILLES ET POUDRE DU DR. BELLOC</p> <p>L'emploi de ce charbon spécial fait disparaître les pesanteurs d'estomac après le repas et rétablit les fonctions digestives ; il guérit la constipation, les indigestions et les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins.</p> <p>Belloc</p>	<p>PILULES DE VALLET</p> <p>Pour la guérison de la chlorose (pâles couleurs), de l'anémie, de la leucorrhée, pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques, et pour tous les cas où les ferrugineux sont ordonnés par les médecins.</p> <p>Vallet</p>	

PHARMACIENS DÉPOSITAIRES : Cahors, Vinel ; — Figeac, Puel ; — Gourdon, Cabanès ; — Souillac, Planacassagne.

Trois mois 46 fr. Six mois 52 fr.

LE TEMPS

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédacteur en chef : A. NEEFTZER

Bureaux, 10, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

AVIS

M. Gustave Trubert, fabricant de drap à Louviers, a l'honneur de prévenir les habitants de Cahors, qu'il vient d'établir un dépôt de ses marchandises dans cette ville, chez son beau-père, M. Monsou, filateur.

M. Monsou, invite sa nombreuse clientèle à venir le visiter.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.